RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 40034
Numéro SIREN : 327 166 922
Nom ou dénomination : ABALLEA

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2017 sous le numéro de dépôt 1069

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIES
15 avenue Baron LACROSSE
29850 Gouesnou

V/REF :
N/REF : 83 B 40034 / 2017-A-1069

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 07/03/2017, les actes suivants :

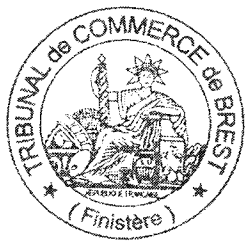
Décision(s) de l'associé unique en date du 01/02/2017
- Changement de président

Concernant la société

ABALLEA
Société par actions simplifiée
Parc d'activités de Kerhall
29233 Cléder

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-1069 le 07/03/2017
R.C.S. BREST 327 166 922 (83 B 40034)

Fait à BREST le 07/03/2017,
LE GREFFIER



ABALLEA
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : Parc d'Activités de Kerhall
29233 CLEDER

327 166 922 RCS BREST

Dépot N°A6063
Le - 7 MARS 2017
R.C.S. BREST

ACTE UNANIME DE L'ASSOCIEE UNIQUE

LA SOUSSIGNEE :

- **La société FAHR**
 Société à Responsabilité Limitée au capital de 170 000 €
 Dont le siège social est à CLEDER (29233) Parc d'Activités de Kerhall
 Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 532 297 801
 Représentée par son Gérant, Monsieur Frédéric LEFEVRE,

Agissant en qualité de seule associée de la société ABALLEA ci-dessus désignée, dont le Président est Monsieur Frédéric LEFEVRE,

Après avoir exposé :

- que l'article 17 des statuts de la société ABALLEA dispose expressément ce qui suit : « *Aux choix du Président, les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblée réunie au besoin par vidéoconférence ou conférence par téléphone ou par correspondance. Elles peuvent s'exprimer dans un acte signé par tous les actionnaires ou par consultation écrite* ».

DECIDE :

1) De nommer en qualité de nouveau Président de la société à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Frédéric LEFEVRE, démissionnaire, et ce pour une durée illimitée :

 - **La société FAHR**
 Société à Responsabilité Limitée au capital de 170 000 €
 Dont le siège social est à BREST (29200) Parc d'Activités de Kerhall
 Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 532 297 801

 La société FAHR a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales requises pour l'exercice de son mandat.

 En sa qualité de Président de la société, la société FAHR aura à compter de ce jour tous les pouvoirs prévus par la loi et les statuts pour une telle fonction, sans restriction.

2) de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour effectuer toutes formalités de droit.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Fait à CLEDER
Le 1er février 2017

Le Président
M. Frédéric LEFEVRE

L'Associée Unique
SARL FAHR
Représentée par M. Frédéric LEFEVRE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

